

L'ONCF en chiffres (2017)

3SM

Millions de voyageurs

3,7MM

Milliards de dirhams
Chiffre d'affaires

6,3MM

Milliards de dirhams
Investissement

2,8%

Contribution au PIB

SOURCE : ONCF, 2018

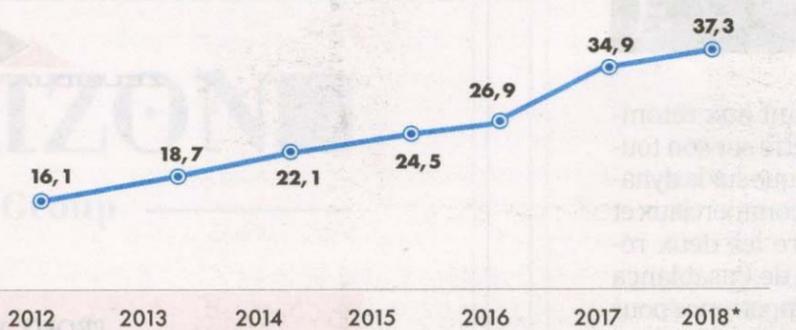
Dettes. L'ardoise de l'ONCF atteint les 40 MMDH

Le gouvernement a donné son feu vert pour l'Office national de chemin de fer (ONCF) pour une nouvelle sortie sur le marché de la dette domestique.

Salaheddine Lemaizi

s.lemaizi@leseco.ma

Les dettes de financement de l'ONCF (En MMDH)



* : Au 1^{er} semestre 2018

SOURCE : ONCF

Le gouvernement a donné son feu vert à l'Office national de chemin de fer (ONCF) pour une nouvelle sortie sur le marché de la dette domestique. 2,5 MMDH seront levés auprès des banques de la place. Le dernier emprunt obligataire garanti par l'État remonte à 2017 pour un montant global de 3 milliards, avec une maturité de 5 ans. Ce nouvel emprunt alourdira davantage l'ardoise de l'office public, engagé dans plusieurs projets budgétivores. Dans une information publiée par nos confrères Économie & Entreprises, Mohamed Benchaaboun, ministre de l'Économie et des finances, avait interrogé la direction de l'ONCF sur ce niveau d'endettement. L'information n'avait pas été démentie par les deux parties. Le niveau d'endettement de l'ONCF comme celui d'autres entreprises publiques (ADM et ONEE) demeure sous surveillance.

Évolution à deux chiffres

L'ONCF terminera l'année 2019 avec une dette de 40 MMDH. Au premier semestre 2018, l'entreprise affichait déjà des dettes de financement de 37,3 MMDH. Le ratio de l'endettement de l'ONCF à fin 2017 était de 131%. L'évolution de cette dette est à deux chiffres. Entre 2014 et 2017, l'encours de la dette a évolué de 57,9% (voir graphique). Les emprunts obligataires représentent 14% de l'encours de la dette

de l'ONCF avec un montant de 5,2 MMDH. Cette partie de la dette a aussi une évolution importante de 53% entre 2017 et 2018. L'ONCF arrive au deuxième rang parmi les entreprises publiques bénéficiaires de la garantie de l'État. Elle concentre 12% des prêts garantis. Les engagements financiers de l'ONCF pour la réalisation du projet du TGV ainsi que les nouvelles gares de Tanger, Kénitra, Rabat et Casablanca ont contribué à alourdir l'endettement de l'entreprise. La multiplication de ces engagements et l'évolution importante de l'encours de la dette avaient alerté

la Cour des comptes dès 2016, dans un rapport consacré à la situation des entreprises publiques. L'ONCF était la cinquième entreprise publique la plus endettée au Maroc, après l'ONEE, OCP, Autoroutes du Maroc (ADM) et la CDG. Les magistrats de la Cour des comptes avaient diagnostiqué la situation financière de l'ONCF comme suit : «le chiffre d'affaires et l'investissement sont pratiquement constants - le résultat net cumulé sur la période 2010 à 2015 est négatif - la trésorerie est négative à des niveaux importants. Dans le volet de la dette, la cour avait conclu que le

résultat d'exploitation est «positif, mais il est plombé par des charges financières importantes dues à l'endettement». Dans ce même rapport, la cour soulevait la question de l'avenir du contrat-programme État-ONCF qui couvrait la période 2010-2015. Le prochain contrat est en cours de négociation avec le gouvernement. Les études de faisabilité des projets prévus dans le futur contrat-programme 2018-2025 ont déjà été réalisées. «Le prochain cycle de développement et projets de modernisation orientés davantage vers les nouvelles technologies et la transition écologique», indique l'ONCF dans son rapport annuel 2017, le dernier en date. Le futur contrat-programme a «pour objet de hisser l'ONCF au rang de leader national de la mobilité durable au service des politiques publiques», continue l'ONCF. Actuellement, «ce projet est mis dans le circuit d'approbation par les autorités compétentes». Dans cette dernière phase d'investissement dans les infrastructures, l'ONCF continue quatre chantiers majeurs : la mise à niveau et triplement de la ligne Casablanca-Kénitra (4,5 milliards d'investissement), désaturation du carrefour ferroviaire de Casablanca (610 millions), réhabilitation du tunnel de Rabat-ville (105 millions DH), doublement complet de la ligne Casablanca-Marrakech (2,4 milliards DH).

L'État complique la situation de l'ONCF

En inscrivant un des actifs de l'ONCF parmi les entreprises à privatiser, le gouvernement a choisi de compliquer indirectement la situation financière de l'office. L'ONCF est actionnaire à hauteur de 62% de l'hôtel Mamounia, à Marrakech. Si le programme de la privatisation est respecté, elle ne fera plus partie des actifs du Groupe ONCF et de facto affaiblira les comptes de l'entreprise publique. Les recettes de la privatisation de l'hôtel Mamounia seront versées au budget général de l'État et au Fonds Hassan II. L'État avait déjà été à l'origine, en partie, des difficultés financières de l'ONCF à travers les retards enregistrés dans le remboursement du crédit TVA. Ces créances sont en cours d'être épongées grâce à la mobilisation autour de ce dossier depuis l'automne dernier.